

PROCES-VERBAL

Séance du Conseil Municipal du 06 mars 2026

L'an deux mille vingt-six et le six mars à onze heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de Galan s'est réuni au nombre prescrit par la loi à la Mairie, et sous la présidence de Martine LABAT, Maire.

Présents : Martine LABAT, Jean-Yves BOUSSIER, Jean BRILLOUET, Jean-Marie CAZENAVE, Geoffrey LORIN-BIRD, William SOYER, Christian STREET

Absents : Dona BASTIN, Claire BOUSSIER, Serge HOLUBOWICZ, Lauren LAPEYRE, Jean-Claude MORLAIS, Serge HOLUBOWICZ

Procurations : Dona BASTIN à Martine LABAT, Claire BOUSSIER à Jean-Yves BOUSSIER, Serge HOLUBOWICZ à Jean BRILLOUET, Laurent LAPEYRE à William SOYER, Jean-Claude MORLAIS à Geoffrey LORIN-BIRD

Secrétaire de séance : Jean-Yves BOUSSIER

Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 27 janvier 2026 : 11 voix pour, 1 abstention

Création d'un poste d'Agent technique Territorial : pour palier la mise en disponibilité d'un agent actuellement en arrêt-maladie. Ce poste est destiné à l'accompagnement des plus petits dans les bus scolaires. 11 voix pour, 1 contre


Augmentation du temps de travail hebdomadaire d'un agent, pour remplacer l'agent en disponibilité sur le temps de restauration scolaire- unanimité

Questions diverses :

Demandes de subventions des associations : pas de délibération, le budget n'étant pas voté, c'est le prochain conseil qui décidera du montant des subventions

Organisation de la journée du 15 mars – présence des élus

Fin de séance à 12h10



Adrien DUPLAN